



**OPPOSITION SUR UNE DECLARATION
PREALABLE**
DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Mairie de Cerny
8 rue Degommier
91590 Cerny
Tél : 01 69 23 11 11
Fax : 01 69 23 11 10
@ : mairie@cerny.fr

Dossier n°	DP 91129 26 10039
Affiché le	03/08/2026
Complété le	14/08/2026
Par	Madame Sophie CARPAYE
Demeurant	4 Rue Jules Benoist 91590 Cerny
Pour	le remplacement de 3 volets persiennes (côté rue) par des volets roulants de couleur blanc (RAL 9016), en aluminium.
Sur un terrain sis	4 Rue Jules Benoist, 91590 Cerny
Cadastré	AM248

OBJET : OPPOSITION SUR UNE DECLARATION PREALABLE

Le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22/07/2017, modifié le 19/01/2018 et le 27/09/2023 ;
Vu l'avis de dépôt de la demande déposée sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU), affiché en mairie en date du 14/08/2026 ;
Vu la demande susvisée ;
Vu l'article UB11 du PLU : les coffrets des volets roulants seront installés à l'intérieur de la construction, non visibles du domaine public ;
Considérant que votre projet prévoit le remplacement des volets persiennes par des volet roulant installé sur la façade visible depuis le domaine public et dont les coffrets des volets sont installés à l'extérieure de la construction ;

ARRÊTE

Article 1 : Opposition est faite à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande.

Fait à Cerny, Le 14 août 2026
Le Maire Adjoint
François LACOMME



Date de transmission en Sous-Préfecture :

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS À LIRE ATTENTIVEMENT